



La Fédération algérienne de football (FAF) est déterminée à ne pas lâcher l'affaire du match Algérie-Cameroun, comptant pour les éliminatoires du Mondial 2022.

En effet, après sa défaite aux prolongations à l'issue du barrage disputé face au Cameroun (2-1), la Fédération de football algérienne avait décidé de porter réclamation, mécontente de l'arbitrage qu'elle jugeait en sa défaveur.

La FIFA examinera le dossier ce 21 avril. Sauf que les algériens sont déjà disposés à aller encore plus loin si le verdict de la FIFA ne leur est pas favorable.

Un membre du Bureau fédéral de la FAF a indiqué ce mardi 19 avril à l'APS que son instance est « disposée à saisir le Tribunal arbitral du Sport de Lausanne, dans le cas où le verdict attendu de la FIFA ne sera pas favorable à l'équipe nationale ».

Ce membre de la FAF a également tenu à expliquer que la demande émise par la FAF de saisir la Commission d'Arbitrage de la FIFA est motivée par le fait que cette dernière « est seule habilitée à mettre la lumière sur l'impartialité » de l'arbitre du match. « Les preuves impliquant l'arbitre Bakary Gassama sont au niveau de la commission de discipline »